MORT DE M. FERNAND DESPORTES

Au moment de mettre sous presse nous avons la douleur d'apprendre la mort de notre cher Secrétaire général honoraire, M. Fernand Desportes. Notre Secrétaire général nous envoie une courte notice qu'il a rédigée immédiatement. Mais avant de la publier nous donnons les deux discours prononcés devant son cercueil par le Président sortant et le nouveau Président de notre Société.

C'est le 2 janvier à midi qu'ont eu lieu à l'église Saint-Françoisde-Sales les obsèques de M. Desportes. Une affluence considérable se pressait dans l'église trop petite. Derrière la famille nous avons remarqué le bâtonnier de l'Ordre des avocats à la tête d'une députation de l'Ordre, tous les anciens présidents de la Société, MM. Bétolaud, Petit, Ribot, Cresson (M. Bérenger était absent de Paris), M. le conseiller Félix Voisin, MM. Georges Dubois, Léon Lefébure, Joret-Desclosières, Albert Rivière, Brueyre, Boullaire, Albert Gigot, Ernest Passez, Jourdan, etc.

Notre Société avait envoyé une magnifique couronne.

Après l'absoute, le corps, en attendant son dépôt dans les caveaux de l'église et son transfert à Fontainebleau, a été porté sous le porche d'entrée, où M. le Président Cresson, d'une voix coupée par l'émotion, lui a adressé un dernier adieu:

Messieurs,

Depuis 1877, la Société générale des prisons a manifesté, presque chaque année, les sentiments de haute estime et même de reconnaissance que lui inspirait l'un de ses fondateurs, devenu son Secrétaire général, M. Fernand Desportes de la Fosse. Aujourd'hui, devant son cercueil, le Bureau tout entier de cette Société a le devoir de se mêler au deuil d'une famille respectée, à l'émotion confraternelle du Bureau, au chagrin de tous ceux qui ont si justement aimé l'apôtre ferme et courageux de la Réforme pénitentiaire.

Les titres de Fernand Desportes à la gratitude de la Société gé-

nérale des prisons sont dans le souvenir de tous. Avec ces hommes parmi lesquels il suffit de nommer Dufaure et Bérenger, il a jeté les bases de cette Société qui combat pour répandre et populariser ces nobles idées, morales et patriotiques: Prévenir le mal, ses crimes et ses délits; réprimer et punir utilement, quand la société a souffert; plus tard, au cours de la peine, aider, secourir le repentir sincère.

Fernand Desportes, qui fut membre du Conseil supérieur des prisons, n'avait pas trouvé seulement ces aspirations dans son cœur et dans sa religion si chrétienne, il les devait aussi aux leçons de l'expérience. De là, l'énergie convaincue qu'il a montrée, dès sa maturité contre l'ancienne prison et ses corruptions.

A ses yeux, cette prison était une école du mal. La promiscuité, le désœuvrement, l'excitation à la vengeance ajoutaient aux mauvais penchants, aux vices, à toutes les corruptions. Dans les prisons en commun le moins endurci s'efforçait bientôt d'atteindre à la hauteur enviée du plus scélérat; l'orgueil du méchant y consolait seul son désespoir; le condamné élevait en effet sur les débris de l'honneur, suivant la conscience, une sorte de gloire abominable qui consiste à défier les lois, à opposer au crime odieux du coupable le crime imaginaire de la société, comme s'il appartenait à la plus parfaite des civilisations de détruire les décrets éternels pesant sur l'humanité!

Cette conviction de Fernand Desportes sur la nécessité de modifier le régime pénitentiaire, a été écrite dans chacune de ses œuvres spéciales, et surtout dans le Bulletin de la Société générale des prisons dont il était l'intelligent et méritant éditeur-compositeur. Son cœur et sa philosophie, chrétienne et catholique, ont toujours aussi recommandé à la méditation universelle un autre enseignement de la science pénitentiaire. Le condamné ne doit jamais être privé de l'espérance laissée au repentir, il voudrait que ce repentir, bien éprouvé, pût être aidé, facilité par le patronage. Visiter, consoler les prisonniers, les coupables; s'occuper d'adoucir, de guérir leur esprit et leur âme; tendre la main au libéré, l'assister pour chercher et trouver par le travail une place dans la société; le pénétrer de la grandeur de la réhabilitation, telles étaient les maximes de Fernand Desportes; il les a propagées par la parole et par l'action; honneur à sa mémoire!

Au nom de la Société genérale des prisons je salue la dépouille mortelle de ce philosophe, de ce savant, de cet homme de bien. Il a mérité l'affection, le respect et la reconnaissance des malheureu x Son nom vivra dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, et qui restent fiers d'en avoir été aimés: il vivra dans l'histoire pénitentiaire de la France.

Puis M. le conseiller Félix Voisin s'est avancé et a prononcé les paroles suivantes:

Messieurs.

Si je vous retiens un instant, un seul, c'est parce qu'il est impossible que, nouveau Président de la Société générale des prisons, je reste muet devant le cercueil de cet ami si cher et si regretté. Tous les collègues de M. Fernand Desportes, qui a été le véritable créateur de la Société, qui, pendant de longues années, en a été, comme Secrétaire général, l'âme et l'incarnation, tous sans exception se sentent aujourd'hui profondément affligés, et, s'inclinant respectueusement devant la douleur de sa veuve et de ses enfants, ils tiennent à exprimer ici les vifs sentiments de sympathie, d'affection et de reconnaissance, pour les services rendus, qu'ils ont portés à celui dont ils garderont un impérissable souvenir.

M. FERNAND DESPORTES

Fernand Desportes est mort!

Ce n'est pas seulement notre Société qui est en deuil, cette Société dont il a été le fondateur, l'inspirateur, l'âme, c'est la science pénitentiaire tout entière qui perd en lui son plus vaillant champion, je dirais presque son créateur.

Lorsque l'Assemblée nationale, sur la féconde initiative de M. d'Haussonville, a nommé la grande Commission d'enquête dont les travaux devaient poser les bases du régime nouveau des prisons, Desportes avait déjà depuis plus de dix ans publié des travaux qui le signalaient comme un pénologue à la fois compétent, pratique, ami du progrès, ardent pour l'action. La Réforme des prisons montre en lui le travailleur infatigable qui a tout lu, tout étudié, l'histoire de son pays, celles des peuples étrangers, qui a comparé les faits, les efforts, les résultats et qui, seulement alors, mûri non seulement par sa longue expérience, mais par celle de tous les autres, formule un système qui était déjà et est resté depuis le modèle suivi par nos législateurs. Le rôle de l'emprisonnement individuel dans un système pénitentiaire rationnel, la place à faire à la religion dans la régénération du condamné; le développement à donner aux œuvres de l'initiative privée dans la réforme des prisons, tels sont les trois points principaux qui sont traités avec une autorité qui n'a jamais été dépassée par ce savant, ce philanthrope doublé d'un grand chrétien.

Aussi, quand la Commission de l'Assemblée nationale songea à s'adjoindre, pour augmenter encore son prestige, des membres supplémentaires dont le concours pût lui être particulièrement utile, ne manqua-t-elle pas de songer à Desportes. Dire la somme de travail apportée par lui à cette grande Commission, serait difficile, car il faudrait relever presque à chaque page des volumineux procès-verbaux de ses délibérations les discours,